



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE  
DE LA VILLE DE GAILLAC**

011/012

**L'AN DEUX MILLE ONZE  
LE 31 MARS à 18 heures**

dûment convoqué, s'est réuni le Conseil d'Administration du C.C.A.S., en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Danièle BORDAIS.

**Présents :** Danièle BORDAIS, Annie ACHILLI, Martine PALMIERO, Josette BLANC, Paulette VERGNES, Dominique DUASO-ORTAS, Betty FOURNIER Yvette PAZ, Jean-Marie BIRBES, Henri FRAISSE, Germinal GRINO.

**Excusés :** Michèle RIEUX, Danielle CONDO, Marie-Françoise JOURNES, Joseph POMAR a donné pouvoir à Danièle BORDAIS, Bernard DOAT a donné pouvoir à Jean-Marie BIRBES, Mohamed EDDAH.

**SUBVENTION – PACT DU TARN -**

Danièle BORDAIS, Vice-Présidente, rappelle à l'Assemblée qu'une convention de gestion médiation locative et d'accompagnement social pour la Résidence Sociale de Gaillac a été prise avec le PACT DU TARN en date du 6 décembre 2006.

Afin de permettre pour l'année 2011 un équilibre des charges de fonctionnement, Madame BORDAIS propose de verser au Pact du Tarn, une subvention de fonctionnement d'un montant de **8 995 Euros**.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**, après en avoir délibéré,

**ACCEPTE** le versement de ladite subvention sur l'exercice financier 2011 inscrite au budget compte 6574 du C.C.A.S.

**DONNE POUVOIR** à Madame la Présidente et Vice-Présidente de faire appliquer la présente délibération.

La Présidente,  
Michèle RIEUX.

POUR EXTRAIT CERTIFIE  
CONFORME ET EXECUTOIRE.

Transmis en Préfecture.

Le 5 Avril 2011.